

5

A SIGNER
ET A ME
REDONNER



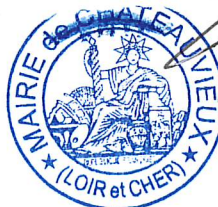
Aménagement foncier

Commune de Châteauneuf

Certificat de dépôt en mairie du plan définitif d'aménagement foncier

Le maire de Châteauneuf soussigné certifie avoir procédé le 26 Novembre 2020
au dépôt en mairie du plan définitif d'aménagement foncier de la commune de Châteauneuf avec
extension sur les communes de Saint-Aignan, Seigy, Villentrois-Faverolles-en-Berry et Lye
conformément aux instructions départementales.

à Châteauneuf,
le 26 novembre 2020
Le maire,



Prière de bien vouloir retourner ce certificat complété, daté, signé et muni du cachet de votre mairie
au Conseil départemental :

Conseil départemental de Loir-et-Cher
Service environnement, aménagement et solidarités rurales
Place de la République
41020 Blois Cedex